

BTS GPME



Finalité de la formation

Grâce au **BTS Gestion de la PME**, exercez des responsabilités variées au sein d'une petite ou moyenne entreprise. En étroite collaboration avec le dirigeant, vous développerez des compétences en gestion des ressources humaines, des risques, des approvisionnements, des ventes et des finances, assurant ainsi le bon fonctionnement de l'entreprise.

Titulaire d'un BTS GPME, les débouchés sont nombreux et variés, il est possible de poursuivre des études de niveau Bac+3 en Licence, Bachelor puis par la suite éventuellement de niveau Bac+5 ou de travailler en tant qu'Assistant de direction, Assistant administratif, Assistant commercial selon votre niveau de responsabilité et en fonction de votre expérience.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME.
- Participer à la gestion des risques de la PME.
- Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME.
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME.
- Diagnostiquer et analyser des situations d'ordre économique, juridique et managérial.



Contenu de la formation

Enseignement technique

Bloc 1 – Gestion de la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME

Bloc 2 – Participation à la gestion des risques de la PME

Bloc 3 – Gestion des ressources humaines de la PME

Bloc 4 – Soutien du fonctionnement et du développement de la PME



Enseignement général

U1 – Culture générale et expression

U2 – Anglais

U3 – Culture économique, juridique et managériale

Développement des soft skills

Business Game

Journée d'intégration

Journée sportive de l'Enseignement Supérieur

Ateliers professionnels

Conditions, durée, inscription et frais



Admission ouverte au titulaire d'un Baccalauréat :



Bac général, Bac professionnel ou Bac technologique et âgé de moins de 30 ans.
Formation éligible aux boursiers de l'enseignement supérieur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription en direct sur notre site Internet ou via Parcoursup.
- Admission sur dossier de candidature et entretien de motivation. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est communiquée au candidat sous 48 heures.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur.



FRAIS

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la formation est gratuite et rémunérée. Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle via l'OPCO.



1350 heures de formation réparties sur 2 années en alternance sur le rythme de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise, sous contrat d'apprentissage. En première année, l'apprenti est en formation le jeudi et vendredi ; en seconde année, il est en formation le lundi et mardi.

Nos atouts

- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec des entretiens individuels réguliers, des conseils de classe restreints à mi- semestre et d'une aide à la poursuite d'études.
- Disposer d'un suivi en entreprise ainsi que pour la réalisation de vos dossiers professionnels.
- Réaliser des épreuves soumises au Contrôle en Cours de Formation en vue de l'obtention du diplôme.
- Profiter d'une équipe de formateurs professionnels et expérimentés.
- Participer à la vie associative, sportive et culturelle (BDE, conférences, visites d'entreprises...).
- Effectif à taille humaine.
- Possibilité de préparer la Certification Voltaire qui atteste d'un niveau en orthographe française, particulièrement appréciée et reconnue par les employeurs.

